

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
du jeudi 9 avril 2015 – 20 h – salle du conseil



- Convocation en date 3 avril 2015
- Membres présents : MM RELAVE Xavier, MORLET Valérie, PELLETIER Marc, COUDRE Cédric, COUTELLIER Paula, DAVID Amaury, LELIEVRE Magna, FOREST Séverine, HURISSE Laurent, MARCEAUX Marie-Annick, MARTINS Alexandra, VINET Isabelle
- Absents excusés : Mme Monique LEGRAS (procuration donnée à Valérie MORLET), M. Eric BARNAULT
- Secrétaire de séance : Mme Marie-Annick MARCEAUX

Le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 27 mars 2015 est approuvé à l'unanimité.



Le conseil municipal décide que tous les votes auront lieu à bulletin secret.

ORDRE DU JOUR

VOTE DES TAXES MENAGE

Monsieur le Maire présente les propositions de la commission des finances :

- Taxe d'habitation 10,42 %
- Taxe foncière bâti 17,62 %
- Taxe foncière non bâti 51,05 %

Après en avoir débattu, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, les taux d'imposition ci-dessus indiqués.

TARIFICATION DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire propose que le service rendu par le réseau d'assainissement collectif soit financé par les utilisateurs et non pas par le budget principal.

Monsieur le Maire présente la proposition de la commission des finances. Pour l'année 2015, la tarification des taux du service d'assainissement sera la suivante :

- Part fixe 92 € HT
- Coût du m³ d'eau consommée 1,15 € HT

Après en avoir débattu, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, les tarifs du service assainissement proposés.

IAT (indemnité d'administration et de technicité).

Indemnité instaurée au profit des cadres d'emploi, adjoints administratif, adjoints techniques et garde champêtre.

Monsieur le Maire présente un projet de délibération afin de clarifier l'attribution de cette indemnité.

Après en avoir débattu, le conseil vote. Le résultat est :

- Oui 1
- Non 1
- Absentions 11

Compte tenu du nombre d'abstentions, Monsieur le Maire propose de soumettre ce dossier au centre de gestion de la fonction publique et de le remettre à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

SUBVENTION DEMANDEES A LA COMMUNE

L'étude des dossiers est en cours et la présentation des propositions aura lieu lors du prochain conseil.

- Position sur le courrier de la commune de Lorris concernant le financement de l'OTSI : Monsieur le Maire présente au conseil les propositions de la commission des finances pour l'attribution d'une subvention à l'OTSI.
Participation de la commune sur la base de 0,50 euros/habitant, ce qui représente pour Noyers qui compte 763 habitants un montant de 381 €. Adhésion au sein de l'association de l'OTSI de Lorris.
Après en avoir débattu, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, l'adhésion au sein de l'association de l'OTSI de Lorris et l'attribution d'une subvention de 381 €.

INFORMATIONS DU MAIRE

- La cérémonie du 8 mai sera organisée par les membres de la commission communication/information et culture
Rassemblement devant la mairie à 11 heures
En partenariat avec la commune, l'amicale des anciens combattants de Noyers organise un repas le 8 mai 2015 à 13 heures à la salle polyvalente. Ce repas est ouvert à tous les habitants de la commune et leurs amis – Tarif : 29 € - réservation avant le 4 mai au 02.38.92.30.46
- SICTOM : Monsieur le Maire propose que chaque élu fasse part de ses observations sur le rapport du sictom concernant la tarification incitative, afin que les élus délégués puissent voter en accord avec la position du conseil concernant ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45

Xavier RELAVE maire	Valérie MORLET 1ère adjointe	Marc PELLETIER 2ème adjoint	Monique LEGRAS 3ème adjointe Absente excusée Pouvoir donné à Valérie MORLET
Eric BARNAULT Conseiller Absent excusé	Laurent HURISSE Conseiller	Marie-Annick MARCEAUX Conseillère	Cédric COUDRE Conseiller
Alexandra MARTINS Conseillère	Séverine FOREST Conseillère	Amaury DAVID Conseiller	Magna FERREIRA Conseillère
Paula COUTELLIER Conseillère	Isabelle VINET Conseillère		

